

700 plaisanciers manifestent à Cherbourg contre l'interdiction de la pêche au bar

Les pêcheurs plaisanciers ne digèrent pas l'interdiction de pêche au bar décidée par Bruxelles. 700 d'entre eux ont manifesté ce samedi 7 avril à Cherbourg.



700 pêcheurs plaisanciers ont manifesté samedi 7 avril à Cherbourg contre l'interdiction de la pêche au bar. (©Jean LAVALLEY)

Sur les côtes, depuis la Bretagne jusqu'au Pas-de-Calais, le ras-le-bol des pêcheurs plaisanciers est général. Et la mesure d'interdiction de pêche au bar est la goutte d'eau qui les pousse dans la rue.

Ils ont déjà manifesté le 10 février sur le pont de Normandie, puis à Morlaix. Ce samedi 7 avril, **700 d'entre eux se sont retrouvés à Cherbourg** pour un défilé sonore. Ils se mobiliseront encore le 14 avril à Calais.



[Visualiser l'article](#)

Ils veulent un carnet de prélèvement

L'objet de leur colère est une décision jugée incompréhensible, adoptée lors du conseil des ministres européens de la pêche en décembre dernier : la pêche au bar leur est **interdite au nom de la préservation d'une ressource en forte baisse.**

Ils espèrent que pour le deuxième semestre 2018, **la possibilité de pêcher un bar par jour**, déjà en place en 2017, soit accordée. Mais ce qu'ils revendiquent surtout, c'est un quota mensuel avec un carnet de prélèvement, seule mesure selon eux adaptée à la pêche de loisir.

De 36 à 42 cm

Jean Kiffer, le président de la fédération nationale, était à Cherbourg. Il explique que les pêcheurs plaisanciers ont une démarche éco-responsable :

Depuis 2006, nous avons demandé, pour la sauvegarde du bar, l'arrêt des massacres sur les frayères et la mise en place d'une période de repos biologique. Nous avons accepté, au nord du 48 e parallèle, le passage de la taille minimum de capture de 36 à 42 centimètres.

Mais les pêcheurs plaisanciers se disent « **atteints aux tripes** » par une **décision européenne basée sur des données scientifiques erronées.** Ils ont d'ailleurs introduit une requête pour dénoncer une mesure discriminatoire, ne tenant pas compte de l'importance économique et sociologique de leur pêcherie.

On punit les bons élèves. Ce n'est pas équitable.



Jean Lepigouchet et Jean Kiffer ont rencontré la députée de la circonscription de Cherbourg, Sonia Krimi, qui va relayer la revendication des associations. (©Jean LAVALLEY)